



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 19 octobre 2006 — N° 48

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, à la suite d'une entente entre les leaders parlementaires et les députés indépendants et du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54 et 304 du Règlement, le débat sur la motion de censure de M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, qui devait avoir lieu aujourd'hui, est reporté à la séance du mardi 24 octobre 2006.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 2, Loi sur le temps légal, ainsi que l'amendement transmis par M. Marcoux, ministre de la Justice.

Un débat s'ensuit.

M. Bédard, leader adjoint de l'opposition officielle, soulève une question de règlement quant à la recevabilité de l'amendement de M. Marcoux, ministre de la Justice.

À 10 h 19, après avoir entendu quelques remarques de part et d'autre sur la recevabilité de cet amendement, M. Gendron, troisième vice-président, prend la question en délibéré et suspend les travaux.

À 10 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, rend sa décision sur la recevabilité de l'amendement :

19 octobre 2006

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTENCE

L'amendement est recevable car rien n'empêche l'Assemblée, au moment de la prise en considération du rapport, de revenir sur une décision prise par la commission lors de l'étude détaillée. Une commission est un démembrement de l'Assemblée à qui l'Assemblée confie le mandat d'étudier un projet de loi. Au moment du rapport, l'Assemblée est informée du travail effectué en commission et elle n'est pas limitée dans son pouvoir d'amendement par celui exercé en commission.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

À 10 h 57, à la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

19 octobre 2006

Le rapport d'activité de l'Agence des partenariats public-privé du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 509-20061019)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil du médicament, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 510-20061019)

Le rapport annuel de gestion de l'Institut national de la santé publique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 511-20061019)

Le rapport annuel de gestion de l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 512-20061019)

Le rapport annuel de gestion de la Régie de l'assurance maladie du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 513-20061019)

Le décret n° 745-2006 concernant une modification à l'organisation des conseils d'administration de deux établissements publics visés par l'article 120 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* ;

(Dépôt n° 514-20061019)

Le décret n° 823-2006 concernant une modification à l'organisation des conseils d'administration de deux établissements publics visés aux articles 119 et 126 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

(Dépôt n° 515-20061019)

M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 516-20061019)

19 octobre 2006

Le rapport annuel du Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 517-20061019)

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Une entente concernant la pratique des activités de piégeage à des fins alimentaires, rituelles ou sociales et concernant le développement et la gestion des ressources fauniques conclue entre la Nation Micmac de Gespeg et le gouvernement du Québec ;

(Dépôt n° 518-20061019)

Une entente concernant les modalités d'accès à certains territoires structurés en vue de pratiquer des activités de pêche à des fins alimentaires, rituelles ou sociales conclue entre la Nation Micmac de Gespeg et le gouvernement du Québec ;

(Dépôt n° 519-20061019)

Le rapport annuel de gestion du Forestier en chef, pour la période de décembre 2005 au 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 520-20061019)

Le rapport d'activités de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 521-20061019)

Le plan de développement 2005-2006, horizon 2008, de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec.

(Dépôt n° 522-20061019)

M. Després, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 523-20061019)

19 octobre 2006

M. Lessard, ministre du Travail, dépose :

Le décret n° 740-2006 concernant l'approbation du Règlement sur la mise en œuvre des dispositions relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles contenues dans l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française ;

(Dépôt n° 524-20061019)

Le rapport d'activité du Conseil des services essentiels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 525-20061019)

Le rapport annuel de gestion de la Commission des lésions professionnelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 526-20061019)

Le rapport annuel de gestion de la Régie du bâtiment du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 527-20061019)

Le rapport annuel de gestion de la Commission de la construction du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005.

(Dépôt n° 528-20061019)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bouchard (Vachon), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 12 et 13 septembre et les 17 et 18 octobre 2006, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 529-20061019)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

19 octobre 2006

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, propose :

QU'à l'occasion du 10^e anniversaire du décès de M. Robert Bourassa, ancien premier ministre du Québec, l'Assemblée nationale souligne sa contribution historique et exceptionnelle au développement du Québec ainsi que son dévouement auprès de la nation québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'énoncé de politique intitulé *Moderniser la gouvernance des sociétés d'État* déposé par le ministre des Finances, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le 31 octobre 2006, les 1^{er}, 2 et 8 novembre 2006 et qu'à cette fin elle entende les individus et organismes suivants :

- M. Yvan Dallaire et M. Michel Nadeau, Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques
- M. Daniel Paillé, professeur, École des hautes études commerciales de Montréal
- M. Denis Durand, associé principal, Jarislowsky Fraser Limitée
- Mme Françoise Bertrand, Fédération des chambres de commerce du Québec
- Mme Isabelle Hudon, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Mme Nicole Beaudoin, Réseau des femmes d'affaires du Québec

19 octobre 2006

- Mme Andrée Corriveau et Mme Hind Sergieh, Femmes de tête/Women in the Lead
- Mme Hélène Harvey, Conseil du statut de la femme
- M. Michel Kelly-Gagnon, Conseil du patronat du Québec
- Mme Claudette Carbonneau, Confédération des syndicats nationaux
- M. Henri Massé, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- M. Sébastien Leblanc, Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec
- Mme Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale
- Mme Lise Lavoie-Gauthier, Mentorat Québec
- M. Michel Théroix, Ordre des comptables agréés
- M. François Renaud, Ordre des comptables en management accrédités
- M. Michel P. Laliberté, Ordre des comptables généraux accrédités du Québec
- Mme Guylaine Saucier, Comité mixte sur la gouvernance d'entreprise établi en juillet 2000 par la Bourse de Toronto, le Canadian Venture Exchange et l'Institut canadien des comptables agréés
- M. Richard Fahey, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée de la façon suivante : 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement et 15 minutes pour les députés de l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition ;

19 octobre 2006

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée de la façon suivante : 15 minutes pour les députés de l'opposition et 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ;

QUE le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination*.

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur l'inspection des aliments.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 27 octobre 2006, M. Legault (Rousseau) s'adressera à M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La stratégie de développement économique du gouvernement du Québec ».

19 octobre 2006

À 16 h 08, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

AFFAIRES DU JOUR

Débats de fin de séance

À 16 h 26, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Girard (Gouin) à M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, concernant le programme d'aide aux travailleurs âgés ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Bergeron (Verchères) à M. Béchard, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant le financement du Plan vert.

M. Béchard, leader adjoint du gouvernement, propose ensuite l'ajournement des travaux au mardi 24 octobre 2004, à 10 heures.

La motion est adoptée.

19 octobre 2006

En conséquence, à 16 h 52, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 24 octobre 2006, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET